

Le bureau de l'Union départementale C.G.T.-Force Ouvrière de Loire-Atlantique a pris connaissance du communiqué des confédérations publié ce matin.

Dans le même temps, le ministre du Travail exprime sa volonté d'aller vers un régime par points ou (et) par capitalisation.

Pour sa part, le bureau de l'UD réaffirme ses positions revendicatives :

- ▶ **Abrogation de la réforme des retraites** (qui conduit entre autres au retour à un départ à la retraite à 62 ans pour tous pour commencer) ;
- ▶ **Pas de retraite par points ou (et) par capitalisation ;**
- ▶ **Rejet du projet de budget du 1^{er} Ministre.**

Nantes le 20 octobre 2025